

Vivre noblement hier et aujourd'hui

Paul Janssens

Citer ce document / Cite this document :

Janssens Paul. Vivre noblement hier et aujourd'hui. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 88, fasc. 2, 2010. Histoire médiévale moderne et contemporaine. pp. 337-348;

doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.2010.7928>

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2010_num_88_2_7928

Fichier pdf généré le 03/11/2020

VIVRE NOBLEMENT

Les styles de vie de la noblesse belge (XV^e-XXI^e siècle)

De veranderende levensstijl van de Belgische adel (15^{de}-21^{ste} eeuw)

The Changing Lifestyle of the Belgian Nobility (15th-21th Century)

Paul JANSSENS, guest editor

Vivre noblement hier et aujourd'hui

Paul JANSSENS
Université Gent

Il y a trente ans déjà, la prestigieuse *Tijdschrift voor Geschiedenis* consacrait un premier aperçu aux recherches que les historiens belges ou néerlandais avaient dédiées à l'histoire de la noblesse ⁽¹⁾. Depuis, les travaux se sont multipliés ⁽²⁾, sans pour autant égaler l'abondance des études publiées dans d'autres pays européens. L'historiographie anglo-saxonne, française et allemande se sont avérées les plus prolifiques. Les quelques synthèses internationales portant sur la noblesse se fondent largement sur l'évolution relevée dans ces pays-là ⁽³⁾.

Les recherches effectuées en Belgique ces trente dernières années dénotent un intérêt inégal selon les périodes. La tradition des recherches médiévales, longtemps dominées par la figure emblématique de Léopold Genicot ⁽⁴⁾, a été poursuivie pour le comté de Flandre par Jan Dumolyn et de manière plus prononcée encore par Frédéric Buylaert ⁽⁵⁾. Pour le duché de Brabant,

(1) Johan Christiaan BOOGMAN, Hugo SOLY, Raymond VAN UYTVEN, Anton Gerardus WEILER, eds., *Adel*, Leiden, Wolters-Noordhoff, 1980 (*Tijdschrift voor Geschiedenis*, 93/ 3).

(2) L'aperçu bibliographique le plus récent date d'une quinzaine d'années déjà : Paul DE WIN et Paul JANSSENS, « Orientation bibliographique. Oriënterende bibliografie », in *Le droit nobiliaire et le Conseil Héraldique, 1844-1994. Het adelsrecht en de Raad van Adel, 1844-1994*, Bruxelles, Larcier, 1994, p. 245-252.

(3) Pour le Moyen Âge, voir Joseph MORSEL, *L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident, Ve-XVe siècle*, Paris, Armand Colin, 2004 (coll. U). Morsel montre comment les élites parviennent à maintenir leur domination en s'adaptant et en se renouvelant, tout en préservant le mythe de la continuité généalogique. Pour les Temps Modernes : Ronald G. ASCH, *Europäischer Adel in der frühen Neuzeit. Eine Einführung*, Cologne, Böhlau, 2008 (UTB 3086), qui remplace une première ébauche en 2003 (*Nobilities in Transition, 1550-1700. Courtiers and Rebels in Britain and Europe*) ; Jonathan DEWALD, *The European Nobility, 1400-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 (New Approaches to European History, vol. 9). L'auteur étudie l'adaptation des noblesses européennes à la première modernité en insistant sur les traits communs. Pour le XIX^e et XX^e siècle : Ellis Archer WASSON, *Aristocracy and the Modern World*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2006. L'évolution générale du Haut Moyen Âge à nos jours a fait l'objet d'un court essai : Walter DEMEL, *Der europäische Adel. Vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, Munich, Beck, 2005.

(4) Léopold GENICOT, « La noblesse médiévale : encore! », in *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 88, 1993, p. 173-201.

(5) Frederik BUYLAERT, *Eeuwen van ambitie. De adel in laatmiddeleeuws Vlaanderen*, Bruxelles, Koninklijke Academie, 2010 (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren) ; Wim DE CLERCQ, Jan DUMOLYN & Jelle HAEMERS, « Vivre noblement : Material Culture and Elite Identity in Late Medieval Flanders », in *Journal of Interdisciplinary History*, 38, 2007, p. 1-31 ; Frederik BUYLAERT et Jan DUMOLYN, « Shaping and Reshaping the Concepts of Nobility and Chivalry in Froissart and the Burgundian Chroniclers », in *The Fifteenth*

de belles études ont mis en relief le destin de grandes lignées comme celle des Wezemaal et des Berthout⁽⁶⁾. D'autres se sont attachées à l'ensemble de la noblesse brabançonne⁽⁷⁾. Plusieurs recueils aussi ont récemment fait le point sur les recherches diverses traitant de l'évolution de la noblesse durant les derniers siècles du moyen âge⁽⁸⁾. Les recherches prosopographiques actuellement en cours devraient permettre d'ici peu de comparer la noblesse brabançonne, flamande, hennuyère, hollandaise et zélandaise⁽⁹⁾. En attendant la synthèse qu'Antheun Janse et Mario Damen préparent sur la noblesse des Pays-Bas bourguignons, on dispose déjà des travaux suggestifs de Werner Paravicini et de l'ouvrage de Hans Cools consacré à la haute noblesse⁽¹⁰⁾.

Si les Pays-Bas bourguignons constituent le siècle de prédilection des médiévistes étudiant la noblesse, la préférence des modernistes va aux Pays-

Century, 9, 2010, p. 59-83 ; Frederik BUYLAERT, « La noblesse et l'unification des Pays-Bas. Naissance d'une noblesse bourguignonne à la fin du Moyen Âge ? », in *Revue Historique*, 653, 2010, p. 3-25 ; Frederik BUYLAERT et Jan DUMOLYN, « L'importance sociale, politique et culturelle de la haute noblesse dans les pays bourguignons et habsbourgeois (1475-1525) : un état de la question », in Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK & H. WIJSMAN, eds., *Entre la ville, la noblesse et l'État. Philippe de Clèves (1456-1528), homme politique et bibliophile*, Turnhout, Brepols, 2007 (*Burgundica*, 12), p. 279-294.

(6) Eduard VAN ERMEN, *De landelijke bezittingen van de heren van Wezemaal in de Middeleeuwen : 1. Tot de dood van Jan I (1166-1417) ; 2. Onder Jan II (1417-1464)*, Louvain, Belgisch Centrum voor Landelijke Geschiedenis, 1982-1986 (Publicaties, 68 & 87). Godfried CROENEN, *Familie en macht : de familie Berthout en de Brabantse adel*, Louvain, Universitaire Pers, 2003.

(7) Paul DE WIN, « Queeste naar de rechtspositie van de edelman in de Bourgondische Nederlanden », in *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, 53, 1985, p. 223-274 ; ID., « The Lesser Nobility in the Burgundian Netherlands », in Michael JONES, ed., *Gentry and Lesser Nobility in Late Medieval Europe*, Gloucester-New York, Sutton, 1986, p. 95-118 ; ID., « Filips de Schone en de Brabantse adel, of de Brabantse adel en Filips de Schone? », in Raymond FAGEL, Jac GEURTS & Michael LIMBERGER, eds., *Filips de Schone, een vergeten vorst (1478-1506)*, Maastricht, Shaker Publishing, 2008 (Publicaties van de Vlaams-Nederlandse Vereniging voor Nieuwe Geschiedenis), p. 37-62 ; Mario DAMEN, « Heren met bannieren. De baanrotsen van Brabant in de vijftiende eeuw », in Mario DAMEN et Louis SICKING, eds., *Bourgondië voorbij. De Nederlanden 1250-1650. Liber alumnorum Wim Blockmans*, Hilversum, Verloren, 2010, p. 139-158.

(8) Marie-Thérèse CARON, ed., *Noblesse et entourage princier dans les Pays-Bas à la fin du Moyen Âge*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle - Lille III, 1995 (*Revue du Nord*, n° 310) ; Jean-Marie CAUCHIES, ed., *Les élites nobiliaires dans les Pays-Bas au seuil des temps modernes. Mobilité sociale et service du pouvoir*, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis, 2001 (Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des institutions, 16) ; Thérèse de HEMPTINNE et Jan DUMOLYN, eds., *Themanummer over adel*, La Haye, Koninklijk Nederlands Historisch Genootschap, 2008 (Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden, 123/ 4).

(9) Mario DAMEN et Antheun JANSE, « Adel in meervoud », in *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 123, 2008, p. 517-540. Frederik Buylaert a constitué une banque de données reprenant l'ensemble de la noblesse flamande à la fin du Moyen Âge. Voir à ce sujet également Frederik BUYLAERT, Jan DUMOLYN, Pieter DONCHE, Eric BALTHAU & Hervé DOUXCHAMPS, « De adel ingelijst. 'Adelslijsten' voor het graafschap Vlaanderen in de veertiende en vijftiende eeuw », in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 173, 2007, p. 47-187 et Pieter DONCHE, *Edelen en leenmannen van Vlaanderen 1437*, Berchem, Donche, 2010.

(10) Werner PARAVICINI, « Soziale Schichtung und soziale Mobilität am Hof der Herzöge von Burgund », in *Francia*, 5, 1977, p. 127-182 ; Carl-Hans COOLS, *Mannen met macht. Edellieden en de moderne Staat in de Bourgondisch-Habsburgse landen*, Zutphen, Walburg Pers, 2001.

Bas autrichiens ⁽¹¹⁾. De la fin du Moyen Âge, nous passons ainsi à la fin de l'Ancien Régime. C'est la noblesse du duché de Luxembourg qui a été analysée de la manière la plus détaillée pour cette période ⁽¹²⁾. Pour les élites anversoises du XVIII^e siècle, nobles pour la plupart, une étude magistrale est également disponible ⁽¹³⁾. L'étude de Koen De Vlieger-De Wilde décortique le journal ménager de Livina de Beer (1656-1741), l'épouse du comte de Bergeyck, l'un des hommes politiques les plus influents de son temps, et démontre sans peine combien la noblesse était économe ⁽¹⁴⁾. Baudouin D'Hoore pour sa part suit l'ascension sociale des Le Bailly, qui eux aussi appartenaient à la noblesse de robe ⁽¹⁵⁾. Une thèse a également été consacrée à l'activité des hérauts d'armes et à l'héraldique au XVIII^e siècle ⁽¹⁶⁾. Les Pays-Bas espagnols attirent nettement moins les historiens ⁽¹⁷⁾. La connaissance du castillan et la paléographie dressent des obstacles apparemment redoutables à l'étude du XVII^e siècle. René Vermeir prêche la bonne parole par l'organisation d'un colloque et la publication de plusieurs articles ⁽¹⁸⁾. Récemment, Shipé Guri a entrepris des recherches sur les hôtels particuliers de l'aristocratie bruxelloise à la même époque ⁽¹⁹⁾.

L'étude de la noblesse au XIX^e et XX^e siècle n'a pas connu en Belgique l'efflorescence qui caractérise depuis peu l'historiographie allemande ⁽²⁰⁾. Deux thèses de doctorat dominent les recherches. Celle encore inédite de

(11) La bibliographie déjà ancienne de Michèle MAT-HASQUIN et Jean-Jacques HEIRWEGH, « Aperçu bibliographique sur la noblesse belge (Pays-Bas, Principauté de Liège, Duché de Bouillon) au XVIII^e siècle », in *Études sur le XVIII^e siècle*, 10, 1983, p. 95-125, peut encore rendre service, même si elle ne va pas au-delà de 1980.

(12) Calixte HUDEMANN-SIMON, *La noblesse luxembourgeoise au XVIII^e siècle*, Luxembourg, Institut grand-ducal de Luxembourg. Section historique, 1985.

(13) Karel DEGRYSE, *De Antwerpse fortuinen : kapitaalaccumulatie, -investering en -rendement te Antwerpen in de 18^{de} eeuw*, Anvers, Universiteit Antwerpen, 2006 (Bijdragen tot de Geschiedenis, 88).

(14) Koen DE VLEIGER-DE WILDE, *Adellijke levensstijl : dienstpersoneel, consumptie en materiële leefwereld van Jan van Brouhoven en Livina de Beer, graaf en gravin van Bergeyck (ca. 1685-1740)*, Bruxelles, Palais des Académies, 2005.

(15) Baudouin D'HOORE, *De familie Le Bailly, studie van een ambtsadellijke familie in de 18^{de} eeuw (1718-1807)*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 2002 (Studia, 88).

(16) Luc DUERLOO, *Privileges uitbeelden. De Zuidnederlandse wapenkoningen en wapenkunde in de eeuw der Verlichting*, Bruxelles, Palais des Académies, 1991 (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, 135).

(17) Les Pays-Bas espagnols figurent pourtant en bonne place dans l'ouvrage déjà ancien de François MENESTRIER, *Le blason de la noblesse ou les preuves de noblesse de toutes les nations de l'Europe*, Paris, Robert J.B. de la Caille, 1683.

(18) Guido MARNEF et René VERMEIR, eds., *Adel en macht. Politiek, cultuur, economie*, Maastricht, Shaker Publishing, 2004 (Publicaties van de Vlaams-Nederlandse Vereniging voor Nieuwe Geschiedenis) ; René VERMEIR, « L'ambition du pouvoir. La noblesse des Pays-Bas méridionaux et Philippe IV, 1621-1648 », in *Revue du Nord*, 87, 2005, p. 89-113 ; Id., « Je t'aime, moi non plus. La nobleza flamenca y España en los siglos XVI-XVII », in Bartolomé YUN CASALILLA, ed., *Las redes del imperio : elites sociales en la articulación de la Monarquía Hispánica, 1492-1714*, Madrid, Marcial Pons, 2009, p. 313-337.

(19) Voir aussi Shipé GURI, « Les divertissements et réjouissances de la noblesse à Bruxelles, 1634-1680 », in *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 67, 2006, p. 77-159.

(20) Monika WIENFORT, *Der Adel in der Moderne*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2006.

Bertrand Goujon consacrée aux Arenberg couvre tout le XIX^e siècle tant en Belgique qu'en Allemagne, en Autriche et en France (21). La thèse de Marie-Pierre d'Udekem d'Acoz met en évidence le rôle de la noblesse dans la résistance au cours de la seconde guerre mondiale (22). Il y a quelques années, un projet ambitieux avait été conçu par l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, visant à étudier la haute société. Malheureusement, seul l'essai alerte de Valérie de Roest d'Alkemade a été publié et celui-ci ne reprend que partiellement les données disponibles dans les rapports restés à l'état de manuscrits (23). Le style de vie très diversifié de la noblesse luxembourgeoise contemporaine ressort bien de l'enquête réalisée par Eric Burgraff. Il en va de même pour la brochette de châtelains passés en revue par Erlend Hamerlijncx (24). Diane De Keyzer a interrogé une centaine d'anciens domestiques des élites (25). Les habitudes culinaires des nobles sont l'un des rares aspects de leur style de vie ayant fait l'objet de recherches historiques récentes (26). L'évolution des valeurs familiales au sein de la noblesse belge font actuellement l'objet de recherches menées par Paul Janssens à l'Université de Gand (27).

Le recueil paru lors du cinquantième anniversaire de l'Association de la Noblesse en 1986 et les nombreux articles publiés dans le bulletin de l'Association depuis 1938 permettent de se rendre compte de l'évolution des idées prévalant dans le milieu nobiliaire. L'évolution du style de vie aristocratique ressort aussi des éditions successives des « usages et coutumes de la noblesse », où sont passés en revue les devoirs envers l'Église, la famille, la patrie et la famille royale, puis les attitudes à adopter en société, lors de cérémonies familiales ou dans la correspondance (28). Le statut juridique de

(21) Bertrand GOUJON, *Entre cosmopolitisme, insertions nationales et ancrages locaux, l'aristocratie au XIX^e siècle : la maison d'Arenberg (1820-1919)*, Université Lumière Lyon 2 (thèse soutenue le 8 juillet 2006).

(22) Marie-Pierre d'UDEKEM d'ACOZ, *Pour le Roi et la Patrie*, Bruxelles, Racine, 2002 (traduction néerlandaise : *Voor Koning en Vaderland. De Belgische adel in het verzet*, Tielt, Lannoo, 2003).

(23) Valérie d'ALKEMADE, *La Haute. Les styles de vie des classes dites dominantes*, Bruxelles, Racine, 2004.

(24) Éric BURGRAFF, *Noblesse d'Ardenne et de Gaume*, Gerpennes, Éditions Quorum, 1999 ; Erlend HAMERLIJNCX, *Een nobel doel. Maak kennis met de adellijke kasteelheren van België*, Tielt, Lannoo, 2005.

(25) Diane DE KEYZER, *Madame est servie. Leven in dienst van adel en burgerij (1900-1995)*, Leuven, Van Halewyck, 1995 (traduction française : *Madame est servie. Vivre au service de la noblesse et de la bourgeoisie*, Bruxelles, Longue Vue, 1997).

(26) Sofie ONGHENA, *Blauw bloed en confituur. Verborgen recepten van "moderne" adellijke eetcultuur*, Alphen aan de Maas, Veerhuis, 2006 ; Paul JANSSENS et Siger ZEISCHKA, eds., *La noblesse à table. Des ducs de Bourgogne aux rois des Belges / The Dining Nobility. From the Burgundian Dukes to the Belgian Royalty*, Bruxelles, VUBPress, 2008 (Food Studies, 2).

(27) Paul JANSSENS, « L'évolution des valeurs familiales au sein de la noblesse belge au XX^e siècle », communication présentée à l'Institut universitaire européen de Florence le 16 juin 2009 (<http://www.eui.eu/Personal/Dronkers/nobilityworkshop/janssens.pdf>).

(28) *Bulletin trimestriel de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique / Driemaandelijks Bulletin van de Vereniging van de Adel van het Koninkrijk België*, Bruxelles, depuis 1938 ; 1936-1986. *Réflexions et perspectives*, Bruxelles, 1987 (Numéro spécial du Bulletin trimestriel de l'ANRB) ; *Livre des usages et coutumes de la noblesse*, Bruxelles, Tradition et Vie, 1940 (1^e édition), 1983 (4^e édition). Ajoutons-y Hubert d'YDEWALLE, *Noblesse en Flandre*, Bruxelles, Éditions Lesigne, 1945 et Louis ROBYNS de SCHNEIDAUER,

la noblesse contemporaine a fait l'objet de plusieurs études ⁽²⁹⁾. Rappelons que la Belgique est l'une des rares monarchies européennes à avoir maintenu une politique active d'anoblissements.

À l'approche centrée sur une période spécifique, les travaux de Paul Janssens font exception. Dans sa thèse, il aborde l'étude de la noblesse à long terme en analysant la manière dont les régimes politiques successifs ont modelé la composition et la hiérarchie de la noblesse du XV^e au XIX^e siècle ⁽³⁰⁾. On peut, en effet, s'interroger sur les résultats de cette pratique. Après avoir d'abord encouragé les services militaires, ce sont – à partir du XVII^e siècle surtout – ceux des hauts fonctionnaires et des magistrats des cours supérieures qui sont récompensés. Au XVIII^e siècle, le gouvernement entend renforcer le développement économique du pays en octroyant des distinctions nobiliaires aux négociants. Comme leurs prédécesseurs, les souverains belges accorderont le plus souvent une faveur nobiliaire à des familles déjà bien intégrées dans le milieu. Mais depuis quelques décennies, les mérites individuels suffisent. Jamais l'accès à la noblesse n'aura été autant élargi : à toutes les professions, ou presque, à toutes les tendances politiques et confessionnelles, aux dames enfin.

Aux publications que nous venons de passer en revue, il faudrait encore ajouter les études consacrées à l'histoire des familles de la noblesse belge ⁽³¹⁾. Toutefois, celles qui sont en mesure de suivre une lignée du Moyen Âge à nos jours sont peu nombreuses. Souvent très fouillés, ces travaux sont conçus sur un canevas généalogique qui privilégie une approche biographique au détriment de l'évolution du patrimoine matériel, social et culturel. Les recueils de l'Office généalogique et héraldique de Belgique ont acquis une solide réputation en ce domaine. Parmi les travaux publiés durant ces dernières décennies, épinglons ceux consacrés aux familles Christyn ⁽³²⁾, de la Kethulle ⁽³³⁾, de Pierpont ⁽³⁴⁾, de Montpellier ⁽³⁵⁾, du

« Folklore nobiliaire. Coutumes héraldiques et féodales belges », in *Le Folklore brabançon*, n° 101, avril 1938, p. 313-376.

(29) Marnix VAN DAMME, *Adel*, Gent, Story-Scientia, 1982 (Algemene Practische Rechtsverzameling) ; *Le droit nobiliaire et le Conseil héraldique (1844-1994)*, Bruxelles, Larcier, 1994 ; Éric CUSAS, *Le statut de la noblesse en France et en Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2002.

(30) Paul JANSSENS, *L'évolution de la noblesse belge depuis la fin du Moyen Âge*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1998 (version néerlandaise : *De evolutie van de Belgische adel sinds het einde van de Middeleeuwen*).

(31) Une notice bibliographique sélective est disponible pour toutes les familles reprises dans Paul JANSSENS et Luc DUERLOO, *Armorial de la noblesse belge du XV^e au XX^e siècle*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1992-1994, 4 vol. (traduction néerlandaise : *Wapenboek van de Belgische Adel van de 15^{de} tot de 20^{ste} eeuw*). Les diplômes de noblesse octroyés depuis la publication de l'*Armorial* ont fait l'objet de deux publications : Paul DE WIN, *Adelbrieven. Lettres patentes de noblesse, 1993-2000*, Tielt, Lannoo et Racine, 2001 et *Adelbrieven. Lettres patentes de noblesse, 2001-2008*, Tielt, Lannoo et Racine, 2010.

(32) Hervé DOUXCHAMPS, *La famille Christyn de Ribaucourt : I. Les Christyn - II. Les Ribaucourt*, Bruxelles, OGHB, 1988, 2 vol. (Recueil OGHB, 38-39).

(33) Hervé DOUXCHAMPS, *La famille de la Kethulle*, Bruxelles, OGHB, 1996, 3 vol. (Recueil OGHB, 44-46).

(34) Marc BELVAUX, *La famille de Pierpont*, Bruxelles, OGHB, 2010, 2 vol. (Recueil OGHB, 62-63).

(35) Marc BELVAUX, *La famille de Montpellier*, Bruxelles, OGHB, 2007, 2 vol. (Recueil OGHB, 59-60).

Bois⁽³⁶⁾ et d'Ursel⁽³⁷⁾. Parfois aussi, une association familiale prend l'initiative. Nous signalons à titre d'exemple l'histoire des Briey ou celle des van de Werve⁽³⁸⁾.

Le trajet de la lignée d'Ursel illustre combien la valeur attachée à l'exercice de certaines fonctions a pu évoluer. Au XVI^e siècle, ils comptent parmi les négociants les plus importants de la métropole anversoise. À cette époque, la notion de dérogeance est encore bien vivante : un noble n'exerce pas une activité lucrative, mais il se met au service de l'État. Les fonctions publiques les plus élevées acquièrent au XVII^e siècle un effet anoblissant. Une distinction subsiste pourtant entre la noblesse de robe, qui peut obtenir un titre de baron ou de comte, et l'ancienne noblesse militaire, dont les familles les plus éminentes acquièrent un titre de marquis, de prince ou de duc. Les d'Ursel s'engagent donc à l'armée et se marient bien. Ils seront faits duc. Dans la Belgique censitaire du XIX^e siècle, ce sont les hautes responsabilités politiques qui attirent l'aristocratie. Mais comme tant d'autres, les ducs d'Ursel seront évincés de l'arène politique après l'introduction du suffrage universel. Aujourd'hui, ils n'hésitent pas à exercer une activité dans le secteur privé.

Dans tout ouvrage consacré à la noblesse, le style de vie adopté par la noblesse est omniprésent, même s'il ne l'est pas toujours de manière explicite. En fait, le style de vie noble renvoie à l'identité même de la noblesse. En quoi la noblesse a-t-elle un comportement spécifique ou exclusif? Précisons tout de suite qu'il serait illusoire de vouloir définir une manière d'être qui serait l'apanage de la noblesse en tous lieux et en tous temps. Souvent même, il est impossible de désigner les traits spécifiques qui se retrouveraient chez tous les nobles et chez eux seulement pour un endroit particulier ou une époque précise.

À première vue, cette constatation peut paraître surprenante, mais elle met bien en lumière le fait que la noblesse est avant tout une question d'appréciation. C'est le jugement de soi et celui des autres, tant nobles et que non-nobles, mais aussi celui des autorités, qui confère la noblesse. Être noble ne signifie pas la même chose pour une famille ancienne ou nouvelle, importante ou modeste. Même pour les nobles dont la qualité n'est mise en doute par personne, il y a des degrés de noblesse différents. La hiérarchie des titres nobiliaires l'exprime, parfois imparfaitement. Pour les familles en pleine ascension ou en déclin, le jugement se fait incertain. Les avis ne convergent pas toujours, car la noblesse se fonde sur un faisceau de critères qui parfois ne sont pas tous réunis, ni suffisamment visibles. La noblesse s'acquiert. Elle doit ensuite être maintenue et confortée. Elle peut aussi se perdre. L'éclat nobiliaire d'un individu ou d'une lignée peut grandir ou pâlir. La noblesse n'est jamais définitivement acquise.

Plus on descend dans la hiérarchie nobiliaire, plus la distinction entre nobles et non-nobles se brouille au point de devenir parfois imperceptible.

(36) Xavier du BOIS de VROYLANDE et Christophe de FOSSA, *La Famille du Bois de Nevele, d'Aische et de Vroylande*, Bruxelles, OGHB, 2006 (Recueil OGHB, 58).

(37) Comte Baudouin d'URSEL, *Les Schetz : I. La maison de Grobbendonk – II. La maison d'Ursel*, Bruxelles, OGHB, 2004, 2 vol. (Recueil OGHB, 54-55).

(38) Yves SCHMITZ et Alfons BOUSSE, *Les van de Werve : 800 ans d'histoire*, Bruxelles, Association familiale, 1988, 2 vol. ; Comte Claude de BRIEY, *Histoire des Briey. Notices familiales*, Bruxelles, de Briey, 1992.

Les témoignages lors d'un procès pour usurpation de noblesse fournissent une excellente indication des critères en vigueur. Pour nos régions, ces sources sont restées encore largement inexploitées. Passant à l'autre extrémité de la hiérarchie, il serait tout aussi intéressant d'analyser le style de vie des familles dont le statut nobiliaire est incontestable. Il s'agit des membres d'institutions réservées à la noblesse, tels que certains ordres dynastiques (la Toison d'Or) ou militaires (l'Ordre de Malte), l'admission à la cour de Bruxelles, aux états nobles des États provinciaux ou aux Corps Équestres de Guillaume I^{er} et aux chapitres nobles. Les abondants dossiers de preuves subsistants n'ont pas encore été étudiés sous cet angle.

Une autre approche consiste à relever les critères qui, au fil de l'histoire, passent à l'arrière plan et finissent par disparaître. Ceux-ci illustrent le mieux les changements qui interviennent dans le style de vie de la noblesse. Après la chute d'Acre et la disparition des États latins au Proche Orient en 1291, la participation aux croisades devient un critère de moins en moins pertinent, même si le souvenir en est longtemps entretenu⁽³⁹⁾. Lorsqu'à la fin du XV^e siècle se développent les armées professionnelles, le service féodal cesse d'être un signe distinctif. Le service militaire comme jeune volontaire ou comme officier de carrière subira une même dévalorisation à mesure que ces activités perdent leur caractère exclusif.

Faire étalage d'un train de vie supposant une grosse fortune a une signification avant tout négative. En effet, disposer de chevaux et de carrosses, d'une maison de campagne et d'une nombreuse domesticité n'est pas l'apanage de la noblesse, mais celui de toutes les familles fortunées. Mais ne rien avoir de tout cela pourrait susciter le doute sur le statut familial. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, être en possession d'une seigneurie constitue une présomption de noblesse. Tous les seigneurs, il est vrai, ne sont pas nobles, mais ceux qui ne le sont pas finissent le plus souvent par le devenir. En supprimant les seigneuries, la Révolution française effacera ce critère-là aussi.

Dira-t-on qu'au XIX^e siècle, le château constitue un signe distinctif équivalent à l'ancien domaine seigneurial? La multiplication de châtelains non-nobles, devenus majoritaires à la Belle Époque, vide ce critère de son sens. L'abandon des châteaux à partir de l'entre-deux-guerres ne fera qu'accélérer cette évolution. Les changements n'ont jamais été aussi profonds qu'après la première guerre mondiale. Auparavant déjà, la figure du rentier ne se confondait plus depuis longtemps avec celle du noble. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les nobles sont de plus en plus nombreux à exercer un métier. La notion de dérogeance, qui avait connu en premier assouplissement dès le XVIII^e siècle, est alors définitivement abandonnée⁽⁴⁰⁾. L'Association

(39) La Salle des Croisades au château de Versailles est une création du XIX^e siècle.

(40) Paul JANSSENS, « Chefs d'entreprise et aristocrates belges aux XIX^e et XX^e siècles », in *De lokroep van het bedrijf. Handelaars, ondernemers en hun samenleving van de zestiende tot de twintigste eeuw. Liber Amicorum Roland Baetens*, Anvers, Universiteit Antwerpen, 2001 (Bijdragen tot de Geschiedenis, 84), p. 121-133. Pour le contraste avec l'ancien régime, voir Paul JANSSENS, « L'esprit mercantiliste et la notion de dérogeance dans les Pays-Bas espagnols et autrichiens », in Erik AERTS, e.a., eds., *Studia historica oeconomica. Liber alumnorum Herman Van der Wee*, Louvain, Leuven University Press, 1993, p. 243-260 et Karel DEGRYSE & Paul JANSSENS, « The Economic Role of the Belgian Aristocracy in the 17th and 18th Century », in Paul JANSSENS et Bartolomé YUN-CASALILLA,

de la Noblesse, qui prodiguait à ses débuts de bons conseils à ses adhérents en leur recommandant certaines professions plutôt que d'autres, a abandonné cette pratique depuis longtemps. Toutes les professions sont désormais ouvertes aux nobles et tous, ou presque, exercent une activité professionnelle. Leur intérêt reste, il est vrai, circonscrit, mais il s'agit d'une orientation de fait, qui n'est soumise à aucune contrainte.

Jointe à la notion de degré de noblesse, celle de la continuité familiale est essentielle dans toute étude nobiliaire. Ces notions sont déroutantes pour le profane, car celui-ci a tendance à considérer le statut nobiliaire comme acquis une fois pour toute et semblable pour tous les nobles. Ce qui constitue une myopie juridique. De même, la famille est le plus souvent réduite à sa continuité généalogique, qui ne constitue pourtant qu'un versant de la réalité familiale. Ce qui compte pour les grandes familles, c'est le capital moral constitué au fil des générations. La réputation ou le prestige se base non seulement sur la transmission des biens, mais aussi et surtout sur le souvenir laissé dans la mémoire collective. Ce qui compte vraiment, c'est l'image de marque familiale.

Le recueil que nous présentons aujourd'hui n'a pas l'ambition démesurée d'établir les grandes lignes de l'évolution du style de vie de la noblesse dans nos régions. Il veut avant tout faire état de quelques recherches récentes dans ce domaine, tout en soulignant le contraste entre le mode de vie ancien et actuel. Passons ces contributions en revue une à une.

Le palais de Nassau, dont les premiers fondements datent du milieu du XIV^e siècle, est tout à la fois l'une des premières et l'une des plus prestigieuses résidences aristocratiques construites à Bruxelles. Au XV^e siècle, les grandes familles viennent les unes après les autres s'établir à proximité du palais des ducs de Bourgogne, sans pour autant délaisser leurs châteaux éparpillés dans tout le pays⁽⁴¹⁾. La noblesse de Cour est une réalité nouvelle et bien réelle, car les ducs construisent leur nouvel État en s'appuyant sur la noblesse. Bram Vannieuwenhuys et Stefan Meijering insistent sur la part des impondérables dans l'établissement progressif de l'aristocratie sur le Coudenberg.

Avant le premier grand édit nobiliaire de 1595, l'accès à la noblesse n'est pas régi par le prince. Le style de vie détermine le statut social de chacun. Et le statut nobiliaire ne peut être durablement acquis sans l'effacement des origines roturières de la famille. Au bout de quelques générations, la disparition des derniers témoins gênants mènera au résultat escompté. Mais pour mieux accréditer le nouveau statut, mieux vaut se prévaloir par l'image ou par l'écrit des marques anciennes du style de vie noble afin de mettre les origines ancestrales en accord avec l'ascension sociale récente. C'est, comme le montre Frederik Buylaert, ce qu'avait bien compris le chroniqueur brugeois Nicolas Despars.

Le poids du passé dans la perception de la noblesse transparaît aussi dans le regard posé sur le château. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, son apparence

eds., *European Aristocracy and Colonial Elites. Patrimonial Management Strategies and Economic Development, 15th-18th Centuries*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 57-82.

(41) Krista DE JONGE, «Adellijke residenties in en buiten de stad », in EAD., Piet GELEYS & Markus HOERSCH, *Gotiek in het hertogdom Brabant*, Louvain, Uitgeverij Peeters, 2009, p. 62-99.

médiévale est soigneusement maintenue ⁽⁴²⁾. La transition vers la maison de plaisance, entamée dès le XV^e siècle, ne s'exprime pas par l'adoption d'un style architectural dépouillé de toute réminiscence militaire, mais par un remodelage de l'environnement du château. La modernité fait son entrée timidement par l'aménagement du jardin. À partir de quelques cas concrets, Chris De Maegd suit à la trace l'évolution du style des jardins, tant en ville qu'à la campagne, et souligne la sensibilité des aristocrates aux courants esthétiques nouveaux.

La correspondance des sœurs Goubau, analysée par Johan Verberckmoes, révèle la complexité des rôles assignés aux hommes et aux femmes nobles sous l'ancien régime. Apparemment, la fortune assure à la femme une autonomie assez semblable à celle des hommes et cela vaut en particulier pour les femmes orphelines. Tel est le cas des trois sœurs Goubau, qui prennent grand soin de leurs intérêts et se concertent régulièrement sur les mesures les plus appropriées pour assurer leur aisance matérielle et l'avenir de leur famille.

Tant qu'il garde son apparence défensive, le château reste le symbole du pouvoir seigneurial. N'est-il pas symptomatique que les ducs d'Ursel n'abandonnent qu'au XVIII^e siècle leur château médiéval de Hoboken? Ils s'installent alors définitivement au château de Hingene, qu'ils ne tarderont pas à moderniser en occultant soigneusement ses origines anciennes. La noblesse du siècle des Lumières cesse de se définir uniquement par son passé. Koen De Vlieger-De Wilde et Joke Bungeneers nous retracent l'évolution de ce château jusqu'à aujourd'hui, en s'interrogeant sur sa vocation passée et présente.

Le contraste entre l'ancien régime et la société post-révolutionnaire apparaît dès le début de l'indépendance belge et il est perceptible au sommet de l'État. À la différence de l'ancienne cour bruxelloise, les souverains belges n'accordent pas de traitement de faveur à l'aristocratie, si ce n'est un accès protocolaire au salon bleu. Les hauts dignitaires du palais entourant la maison royale appartiennent, il est vrai, à la noblesse. Pour les invitations à dîner, par contre, aucune distinction n'est faite entre les nobles et ceux qui ne le sont pas. Le choix s'opère à partir de la fonction exercée, quel que soit le statut social. Les dîners de la Cour rassemblent les personnalités reprises dans l'*Almanach royal* (hommes politiques, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs, diplomates) et non celles du *High Life*, nomenclature de la Belgique mondaine. L'étude de Daniëlle De Vooght suggère que sous le régime censitaire du XIX^e siècle, la consolidation du pouvoir royal nécessitait le ralliement de tous les notables, qu'il soit nobles ou non ⁽⁴³⁾.

Le développement du sentiment national au XIX^e siècle lance un défi à la haute aristocratie, dont les alliances et les propriétés chevauchent les

(42) Paul JANSSENS, « Châteaux forts et châteaux de plaisance dans l'espace belge : de la noblesse médiévale à la noblesse moderne », in Josette PONTET, Michel FIGEAC et Marie BOISSON, eds., *La noblesse, de la fin du XVI^e au début du XX^e siècle, un modèle social?*, Anglet, Atlantica, 2002, vol. 1, p. 395-410.

(43) Il existe peu de points de comparaison internationaux dans ce domaine. Citons toutefois l'approche connexe de Angela RUNDQUIST, « Pompe en noir et blanc : présentation officielle des dames à la cour de Suède », in Didier LANCIEN et Monique de SAINT-MARTIN, eds., *Anciennes et nouvelles aristocraties de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 203-219.

frontières. Alors qu'aujourd'hui, l'unification européenne offre à ces familles un environnement en accord avec leur style de vie international, il n'en allait pas de même au XIX^e siècle. Bertrand Goujon le met en évidence pour la maison d'Arenberg. La rivalité entre la France et l'Allemagne pose problème aux différentes branches du lignage, tout comme leur loyauté vis-à-vis de la Belgique et de l'Allemagne. Le sort réservé après-guerre à leurs demeures ancestrales en Belgique, qu'il s'agisse du château d'Heverlee ou du palais d'Egmont, illustre tragiquement les conséquences de ce nationalisme exacerbé.

Dans le passé, l'habitat des nobles se caractérisait par la place réservée aux lieux de réception et à la domesticité. Recevoir et se faire servir étaient inhérent au style de vie traditionnel de l'aristocratie. L'abandon du château familial et de l'hôtel particulier illustre la fin d'une époque. Installée en appartement ou dans une villa, la noblesse bruxelloise s'est en majorité ralliée au confort moderne, sans abandonner pour autant sa prédilection pour le haut de la ville. Les beaux quartiers actuels se situent dans le prolongement des bonnes adresses d'antan. Frédéric Leroy y a rencontré de nombreux anciens habitants du quartier Léopold⁽⁴⁴⁾.

Autre signe d'adaptation, la maîtrise des langues. Alors que de nombreux nobles ont quitté la Flandre pour s'établir dans la capitale, ils n'ont jamais été aussi soucieux de maîtriser le néerlandais et l'anglais. Notons toutefois que la francisation de la noblesse flamande au XIX^e siècle n'avait pas conduit à une méconnaissance totale de la langue du terroir. On peut reprocher à la noblesse de ne pas avoir soutenu le mouvement d'émancipation de la culture flamande, mais on ne peut lui reprocher d'avoir contribué à la francisation de la Flandre par sa méconnaissance de la langue. C'est ce qui ressort de l'analyse menée par Paul Janssens.

De la somptueuse résidence des Nassau à Bruxelles, en passant par les jardins entourant les châteaux et hôtels particuliers des temps modernes, jusqu'à l'exode de l'aristocratie du quartier Léopold ou la vente en 1973 du château d'Ursel à Hingene, la boucle est bouclée. A lui seul, l'habitat aristocratique traité dans ce recueil rend bien compte des aléas du style de vie aristocratique. En y ajoutant la mémoire des ancêtres, le rôle assigné aux femmes, la vie de cour, le sentiment national ou la maîtrise des langues, ce sont d'autres aspects encore de ce style de vie qui sont mis en évidence dans ce recueil. De la fin du Moyen Âge à nos jours, la noblesse a fait preuve d'une étonnante capacité d'adaptation.

(44) D'une conception très différente, mais non moins intéressante est l'ouvrage de Xavier DUQUENNE, *L'avenue Louise à Bruxelles*, Bruxelles, Duquenne, 2007. À titre de comparaison, on peut consulter la belle étude collective publiée par Jacques TOUSSAINT, ed., *Hôtels de maître à Namur du style Louis XIV au Premier Empire*, Namur, Société archéologique, 2001 (Monographies du Musée des Arts Anciens du Namurois, 19).